

POLITIQUE UTILISATION RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'IA AU SERVICE DES
COMMUNAUTÉS

**ADOPTÉ EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE
27 NOVEMBRE 2024**

Les termes de ce document sont régis par la licence
Creative Commons Attribution – NonCommercial – ShareAlike (CC BY-NC-SA)



TABLE DES MATIÈRES



Partie 1 : Analyse contextuelle 3

Introduction 4

Mise en contexte 5

Implication de l'usage et non-usage 7

Stratégies d'adaptation 8

Partie 2 : Politique de la Fondation Béati 9

Principes directeurs 10

Responsabilités 11

Engagements 12

Stratégies de mitigation des risques 13

Réponses aux incidents 14

Retour d'expérience et soutiens 14

Conclusions 15

Partie 3 : Annexes (Lexique, Analyse de risques, Usages dans le secteur philanthropique et bibliographie) 16

PARTIE 1 : ANALYSE CONTEXTUELLE



INTRODUCTION

À l'ère numérique actuelle, où la technologie évolue à un rythme vertigineux, l'intelligence artificielle (IA) représente à la fois une promesse extraordinaire de progrès et un dédale complexe de défis éthiques, sociaux et politiques. Pour une fondation philanthropique engagée dans le soutien aux communautés et aux groupes marginalisés, l'adoption et l'usage de l'IA soulèvent des questions fondamentales sur la manière dont nous pouvons honorer notre mission tout en naviguant dans ce paysage technologique en mutation. Cette politique d'usage responsable de l'IA est conçue avec une conscience aiguë des responsabilités qui nous incombent en tant qu'acteurs dans le domaine philanthropique, désireux de mettre les besoins des groupes que nous soutenons au premier plan de notre action.

Nous vivons à une époque où les capacités de l'IA, de la prédiction des tendances à l'automatisation des tâches administratives, offrent des opportunités inédites d'accroître notre efficacité et de maximiser l'impact de nos interventions. Cependant, ces opportunités s'accompagnent d'une responsabilité impérieuse de reconnaître et de naviguer dans les complexités éthiques que ces technologies entraînent. L'utilisation de l'IA dans nos opérations doit être guidée non seulement par une quête d'efficacité mais également par une éthique de la prudence, une sensibilité aux implications sociales de ces technologies, et une vigilance constante aux biais qu'elles peuvent véhiculer.

Dans cette optique, notre engagement envers l'usage responsable de l'IA s'ancre dans une approche qui privilégie avant tout la dignité humaine et la justice sociale. Reconnaisant que l'outil technologique n'est jamais neutre, nous nous engageons à une évaluation critique continue de la manière dont l'IA est déployée au sein de notre fondation. Cela signifie non seulement scruter les avantages potentiels de l'IA pour optimiser nos ressources et nos processus internes mais également rester constamment attentifs aux risques de déshumanisation, d'exclusion ou de renforcement des inégalités que son utilisation inconsidérée pourrait engendrer.

Parallèlement, nous sommes conscient.e.s que le non-usage de l'IA dans certaines fonctions pourrait représenter une occasion manquée de mieux servir les communautés que nous avons pour mission de soutenir. Dans le domaine administratif, par exemple, l'automatisation intelligente offre le potentiel de réduire considérablement le temps consacré aux tâches routinières, libérant ainsi nos équipes pour qu'elles puissent se concentrer sur des interactions plus significatives et un travail de terrain plus profond avec les groupes que nous accompagnons. En outre, éviter l'IA peut entraîner des coûts d'administration, d'opération ou d'externalisation élevés, dépenses qui pourraient être allouées de manière plus stratégique à notre mission principale. C'est dans cette perspective que nous envisageons l'IA comme un outil pouvant renforcer nos capacités à mener à bien notre mission, tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales d'engagement humaniste et de solidarité.

Cette politique d'usage responsable de l'IA est donc un engagement envers une utilisation de la technologie qui est à la fois consciente des immenses possibilités qu'elle offre et attentive aux défis qu'elle présente. Nous nous engageons à naviguer dans ces eaux avec prudence, guidé.e.s par des principes éthiques solides, une volonté d'apprendre et de nous adapter, et un engagement indéfectible envers les communautés que nous servons. C'est avec cette approche réfléchie que nous souhaitons équilibrée que nous entendons intégrer l'IA dans notre travail, assurant que notre usage de cette puissante technologie renforce notre mission plutôt que de s'en écarter

MISE EN CONTEXTE

La Fondation Béati, engagée depuis des années dans la lutte contre les inégalités et le soutien aux communautés vulnérables, se trouve à un tournant historique marqué par l'avènement de l'intelligence artificielle (IA). Cette technologie, porteuse d'un potentiel transformateur immense, nous invite à réexaminer nos méthodes, nos stratégies et notre impact. La mise en œuvre de cette politique d'usage responsable de l'IA est dictée par une réflexion sur notre rôle dans un monde en mutation rapide et sur les moyens par lesquels nous pouvons utiliser ces outils pour amplifier notre mission sans compromettre nos valeurs fondamentales. Nous évoluons dans un contexte où l'IA n'est plus une projection futuriste mais une réalité quotidienne. Ses applications dans la santé, l'éducation, et la gestion des ressources changent radicalement la manière dont les services sont délivrés et reçus. Toutefois, cette révolution technologique s'accompagne de défis éthiques, sociaux et politiques significatifs, notamment en termes de biais algorithmiques, de vie privée, et de surveillance. Ces défis soulèvent des questions centrales sur l'équité, la transparence et la responsabilité, particulièrement aiguës pour les organisations engagées dans le travail social et humanitaire.

Fondée sur des principes de transparence et de respect des droits humains, cette politique encadre l'utilisation de l'IA de façon à maximiser les retombées positives tout en minimisant les risques de préjudice. Des engagements stricts en matière de protection des données, de réduction des biais et d'intégration des communautés bénéficiaires orientent chaque application d'IA, pour s'assurer que ces technologies servent avant tout le bien commun et respectent les valeurs fondamentales de la Fondation.

Dans le secteur philanthropique, l'IA offre la possibilité de décupler nos retombées, d'optimiser nos opérations et de mieux comprendre les besoins des communautés que nous soutenons. Cependant, l'utilisation de l'IA doit être guidée par une réflexion éthique approfondie afin de garantir que ces outils servent véritablement le bien commun et ne reproduisent pas les inégalités existantes. La Fondation BÉATI reconnaît l'importance de cette démarche réfléchie, s'engageant à adopter une approche responsable et éthique de l'IA.



Notre engagement envers l'utilisation éthique de l'IA repose sur la compréhension des enjeux suivants :



BIAIS ET ÉQUITÉ

La nécessité d'identifier et de corriger les biais algorithmiques pour assurer des pratiques justes et équitables.

TRANSPARENCE ET IMPUTABILITÉ

L'importance de maintenir une transparence dans l'utilisation de l'IA et de garantir la responsabilité dans les décisions prises.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

La priorité de protéger les données personnelles des bénéficiaires et des donateurs dans toutes les applications d'IA.

INCLUSION

Le devoir de s'assurer que notre usage de l'IA ne crée pas de nouvelles formes d'exclusion ou de marginalisation, mais qu'elle soit un outil d'inclusion et d'augmentation du pouvoir d'agir pour toutes les communautés.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La nécessité de minimiser au maximum possible les retombées environnementales de nos applications d'IA, en adoptant des pratiques écoénergétiques et en explorant des solutions pour compenser les émissions, afin d'aligner notre usage technologique avec nos engagements en faveur de la durabilité.

COÛT HUMAIN

La reconnaissance que l'utilisation de l'IA, notamment dans la modération de contenu, peut reposer sur le travail de personnes en conditions précaires ; notre engagement consiste à privilégier des solutions qui respectent les droits et la dignité des travailleuses et travailleurs impliqués dans ces opérations, en sélectionnant des partenaires offrant des conditions de travail justes et éthiques.

Cette politique vise à encadrer notre utilisation de ces technologies de manière à maximiser leur potentiel bénéfique tout en minimisant les risques de préjudice. Elle repose sur un ensemble de principes directeurs, de responsabilités et d'engagements conçus pour guider notre action dans un paysage technologique complexe et en évolution. Cette politique reflète **notre conviction que l'IA peut et doit être utilisée de manière à renforcer notre mission, à condition que son déploiement soit effectué avec prudence, discernement, et une attention constante aux implications éthiques de son utilisation.** En adoptant cette politique, la Fondation réaffirme son engagement à être un acteur responsable dans le secteur philanthropique, en plaçant les besoins et le bien-être des communautés au cœur de notre démarche. Nous nous engageons à une exploration continue des possibilités offertes par l'IA, tout en restant fermement ancrés dans nos valeurs de justice, d'équité, et de solidarité humaine.

IMPLICATIONS DE L'USAGE ET DU NON-USAGE DE L'IA SELON LES DROITS HUMAINS

Dans le cadre de notre engagement envers une utilisation éthique et responsable de l'IA, la Fondation Béati s'oriente vers une analyse fondée sur les droits humains pour évaluer les effets et implications de l'intégration ou de l'absence d'IA dans ses pratiques. Inspirée de cadres comme la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA, cette approche place les droits humains et l'autodétermination au centre de notre réflexion, visant à garantir que nos actions respectent et renforcent l'autonomie et les choix des communautés que nous soutenons.

IMPLICATIONS DE L'USAGE DE L'IA

Respect de la vie privée et de la dignité : l'utilisation de l'IA dans les processus analytiques ou décisionnels présente des risques de collecte excessive ou de mauvaise gestion des données personnelles, ce qui pourrait exposer les individus à des violations de leur vie privée ou compromettre leur dignité. Par conséquent, les pratiques entourant l'IA nécessitent une vigilance accrue en matière de confidentialité et de protection des informations.

Équité et non-discrimination : les algorithmes d'IA, en raison des biais potentiels dans les données ou les processus, peuvent reproduire ou même exacerber des discriminations existantes. L'usage de l'IA comporte donc un risque de traitement inégal, pouvant créer ou renforcer des inégalités dans l'accès aux services ou dans la distribution des ressources. Ceci est particulièrement préoccupant dans un contexte philanthropique, où l'équité dans la distribution des soutiens est essentielle.

Transparence et imputabilité : le recours à l'IA introduit une couche de complexité dans la prise de décision, rendant parfois les processus opaques pour les bénéficiaires et les parties prenantes. Ce manque de clarté peut limiter la capacité des communautés et des individus à comprendre comment et pourquoi certaines décisions sont prises, créant ainsi des défis quant à l'imputabilité et à la confiance.

Participation et inclusion : l'intégration de l'IA, si elle n'est pas soigneusement pensée, peut créer des formes de marginalisation, en particulier si les systèmes sont conçus sans prendre en compte la diversité des expériences des communautés servies. Un usage inadéquat de l'IA peut exclure certaines voix, notamment celles qui ne disposent pas des ressources ou des compétences techniques pour interagir avec ces systèmes, réduisant ainsi la portée inclusive de la Fondation.

Préservation de l'autonomie et de l'autodétermination : l'IA peut influencer l'autonomie des individus en centralisant les processus décisionnels et en imposant des dynamiques de pouvoir qui limitent l'auto-organisation et l'indépendance des communautés. Un usage non réfléchi peut favoriser une forme de dépendance technologique et réduire la capacité des communautés à décider de manière autonome, ce qui risque de nuire à l'autodétermination collective.

IMPLICATIONS DU NON-USAGE DE L'IA

Manque d'efficacité opérationnelle : l'absence dans les opérations philanthropiques peut entraîner une allocation moins efficace des ressources, limitant potentiellement la capacité de la Fondation à maximiser ses retombées sociales et à atteindre davantage de communautés.

Risque de retard technologique : le choix de ne pas intégrer l'IA peut placer la Fondation dans une position de décalage par rapport aux avancées technologiques, affectant ainsi sa capacité à répondre aux besoins changeants des communautés de manière proactive et actualisée.

Sous-utilisation des données pour l'amélioration sociale : en évitant l'IA, la Fondation pourrait perdre des opportunités d'exploiter les données pour enrichir sa compréhension des besoins des communautés et optimiser ses interventions, limitant ainsi la pertinence et l'impact de ses actions.

Manque de réactivité aux crises : l'absence de systèmes d'IA peut diminuer la capacité de la Fondation à réagir rapidement aux situations de crise ou aux nouvelles opportunités, nuisant à sa capacité d'agir en temps voulu pour maximiser les retombées de ses interventions.

STRATÉGIES D'ADAPTATION

Pour chaque enjeu, qu'il soit lié à l'usage ou au non-usage de l'IA, nous développons des stratégies pour garantir que notre utilisation de la technologie est bénéfique et alignée avec les droits humains :

01

Établissement de normes éthiques claires pour tous les usages de l'IA, basées sur le respect de la vie privée, l'équité, la transparence et l'inclusion.

02

Formation et sensibilisation continues pour notre équipe, membre de CA et de comité sur les implications éthiques de l'IA.

03

Participation active des parties prenantes, y compris des communautés servies, dans l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques d'IA.

04

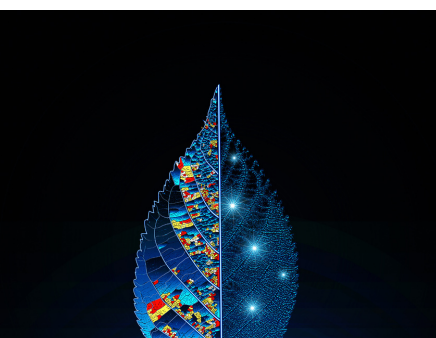
Veille technologique active pour rester informé.e.s des développements les plus récents en IA qui pourraient influencer positivement notre travail.

En adoptant cette approche basée sur les droits humains, la Fondation Béati réaffirme son engagement à utiliser l'IA de manière qui non seulement renforce notre mission mais respecte et promeut également les droits fondamentaux des individus et des communautés que nous cherchons à aider.

PARTIE 2 : POLITIQUE DE LA FONDATION BÉATI

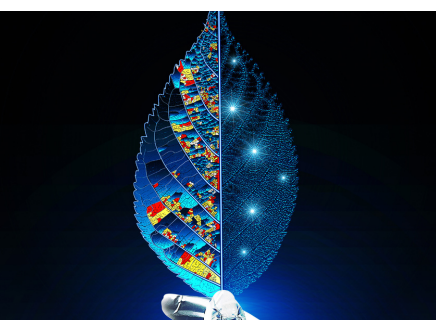


PRINCIPES DIRECTEURS



ÉTHIQUE, ÉQUILIBRE ET DISCERNEMENT

Nous reconnaissons l'importance d'utiliser l'IA pour améliorer l'efficacité et l'impact de notre travail tout en étant conscientes des risques associés. Nous nous engageons à maintenir un équilibre judicieux où chaque application d'IA est soigneusement évaluée pour ses avantages, tout en restant vigilantes aux conséquences négatives potentielles. Cela comprend une supervision humaine rigoureuse pour garantir que toutes les actions et décisions automatisées sont revues et validées par des personnes, préservant ainsi notre engagement envers une approche personnalisée et centrée sur l'humain.



JUSTICE, TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Nous nous engageons à utiliser l'IA comme un levier pour promouvoir la justice sociale et réduire les inégalités, en veillant à éliminer les biais et à favoriser une distribution équitable des ressources. Nous valorisons la transparence dans nos processus décisionnels assistés par l'IA, avec une communication claire sur les mécanismes et les critères utilisés, assurant ainsi la responsabilité et la redevabilité dans toutes nos actions.



INCLUSION ET PROTECTION DES DONNÉES

Nous nous assurons que les systèmes d'IA sont conçus, développés et déployés pour refléter et respecter la diversité des communautés que nous servons. Cela comprend une attention particulière à l'inclusion et à la protection rigoureuse de la confidentialité et de la sécurité des données, garantissant que nos pratiques en matière de données respectent les cadres légaux existants et protègent les droits de toutes les personnes que nous cherchons à aider.



ADAPTABILITÉ ET APPRENTISSAGE CONTINU

Reconnaissant que le domaine de l'IA est en constante évolution, nous nous engageons dans un processus d'apprentissage continu pour adapter notre politique et nos pratiques en réponse aux nouveaux défis et opportunités. Cela nous permet de rester pertinentes, efficaces et éthiquement solides dans notre utilisation de l'IA.

Ces principes directeurs forment la colonne vertébrale de notre politique d'usage responsable de l'IA. Ils reflètent notre engagement inébranlable à utiliser ces technologies puissantes de manière à renforcer notre mission, tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales d'équité, de justice et de respect de la dignité humaine.

RESPONSABILITÉS

La Fondation Béati, dans son engagement à intégrer l'intelligence artificielle (IA) de manière responsable et éthique, reconnaît un ensemble de responsabilités essentielles. Ces responsabilités reflètent notre volonté de maximiser l'efficacité et l'impact positif de l'IA tout en minimisant les risques et en veillant à une utilisation conforme à nos valeurs fondamentales.



Optimisation des ressources

Notre première responsabilité est d'utiliser l'IA pour améliorer l'efficacité administrative et opérationnelle. Cela implique d'optimiser nos processus internes et de réduire les tâches répétitives, nous permettant ainsi de rediriger nos ressources et notre attention vers le soutien direct des groupes et des communautés que nous servons. L'objectif est de garantir que l'IA contribue à une allocation plus stratégique et efficace de nos ressources.

Formation et renforcement des compétences

Nous nous engageons à nous former de façon continue les potentiels et les défis liés à l'IA. Cela comprend le développement de compétences critiques et technologiques pour comprendre, interagir avec, et évaluer l'IA de manière informée. Notre but est de cultiver une équipe bien préparée, capable de naviguer dans le paysage de l'IA avec discernement et efficacité.

Évaluation continue de l'IA

Il est de notre devoir d'évaluer soigneusement à la fois les avantages de l'utilisation de l'IA et les risques associés à son non-usage. Cela signifie examiner comment l'IA peut améliorer notre travail ou, à l'inverse, où son absence pourrait nous empêcher de réaliser notre plein potentiel. Une telle évaluation bivalente assure une utilisation de l'IA qui est à la fois stratégique et alignée sur notre mission.

Formation et sensibilisation éthique

La sensibilisation aux enjeux éthiques de l'IA est centrale. Tous les membres de notre Fondation, y compris la direction, recevront une formation continue sur ces enjeux. Cette approche vise à renforcer une culture organisationnelle où l'éthique guide notre intégration de l'IA.

Évaluation et audits éthiques

La mise en place d'audits éthiques réguliers des systèmes d'IA utilisés est essentielle pour identifier et corriger les éventuels biais ou effets indésirables. Ces vérifications permettront d'assurer que nos outils d'IA restent alignés avec nos principes de justice et d'équité. Par exemple, un audit peut consister à vérifier si les données anonymisées dans un rapport généré par l'IA ne contiennent pas d'informations permettant d'identifier des individus.

Suivi des retombées sociales

Finalement, nous nous engageons à suivre les retombées sociales de nos projets utilisant l'IA. Cette veille vise à s'assurer que nos initiatives technologiques contribuent positivement à notre mission et ne causent pas de préjudice. Il s'agit d'une pierre angulaire pour garantir que notre usage de l'IA soit véritablement bénéfique pour les communautés que nous nous efforçons de soutenir.

ENGAGEMENTS

Dans le cadre de notre engagement à intégrer de manière responsable et éthique l'intelligence artificielle (IA) dans nos activités, la Fondation s'engage solennellement à respecter les engagements suivants. Ces engagements sont le reflet de notre détermination à utiliser l'IA comme un outil puissant pour le bien social, tout en naviguant prudemment à travers les défis éthiques et sociaux qu'elle présente.

01

Usage critique et ciblé de l'IA

Nous nous engageons à déployer l'IA de manière critique et ciblée, en identifiant précisément les domaines où son impact sera le plus significatif et bénéfique. Cela implique d'éviter les applications superflues ou susceptibles de causer un préjudice, et de concentrer nos efforts là où l'IA peut véritablement améliorer nos opérations et notre mission.

02

Protection et éthique et sécurité des données

La Fondation garantira une protection rigoureuse des données personnelles et respectera des principes éthiques stricts dans toutes les applications d'IA. Cela inclut l'adoption des meilleures pratiques et standards de sécurité pour protéger les informations contre les abus et violations de la vie privée, en assurant leur confidentialité, intégrité et sécurité.

03

Révision et supervision humaines

Toute décision ou sortie importante liée à l'IA sera systématiquement revue et validée par une équipe compétente. Cet engagement assure que l'intégrité et l'exactitude de notre travail sont préservées, avec une supervision humaine qui garantit que nos valeurs guident toujours l'utilisation de l'IA.

04

Alerte et adaptation continues

Nous resterons constamment vigilants face aux évolutions technologiques et aux retours d'expérience concernant l'IA. Cet engagement envers l'alerte et l'adaptation continue nous permettra d'ajuster nos pratiques en fonction des nouvelles connaissances et des défis émergents.

05

Engagement envers une IA non discriminatoire

La Fondation s'engage à combattre activement les biais discriminatoires dans les systèmes utilisés. Nous veillerons à ce que nos outils d'IA favorisent le plus possible l'inclusion et la justice. Pour cela, nous formerons nos équipes à reconnaître et réduire les biais grâce à des ressources adaptées, effectuerons des revues des outils utilisés, et collaborerons ponctuellement avec des expert.e.s externes.

06

Solidarité et soutien aux mouvements sociaux

Nous utiliserons l'IA pour soutenir les mouvements sociaux et faciliter l'accès équitable à nos fonds et services, nous renforcerons l'accessibilité des informations et des soutiens offerts, permettant ainsi aux communautés en quête d'équité de participer pleinement et d'accéder aux ressources essentielles.

07

Transparence dans la communication

La Fondation s'engage à communiquer ouvertement sur les usages, les défis et les réussites de l'IA au sein de notre organisation. En encourageant un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes, nous visons à bâtir une compréhension partagée et une confiance mutuelle autour de notre utilisation de l'IA.

08

Responsabilité et redevabilité

En cas d'usage inapproprié ou de conséquences négatives découlant de l'utilisation de l'IA, nous prendrons des mesures correctives immédiates. La Fondation et ses partenaires resteront responsables et redevables de toutes nos actions.

STRATÉGIES DE MITIGATION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Béati s'engage à adopter une approche de mitigation des risques environnementaux liés à l'intelligence artificielle (IA) qui non seulement reflète notre responsabilité envers l'environnement, mais intègre également une perspective attentive aux dynamiques de pouvoir, à l'inclusion et à la justice sociale. Voici comment nous envisageons de responsabiliser notre utilisation de l'IA tout en prenant en compte les impacts systémiques plus larges :

01 UTILISATION DE SOLUTIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES

Nous nous engageons à utiliser les solutions les plus écoénergétiques disponibles. Une veille technologique continue sera effectuée pour identifier les innovations les plus respectueuses de l'environnement, et nous nous adapterons pour intégrer ces avancées dans nos pratiques. Ce processus garantira que nos opérations restent à la pointe de la durabilité.

02 CHOIX DE FOURNISSEURS RESPONSABLES

Dans le choix de nos fournisseurs, lorsque cela est possible, la Fondation privilégiera les partenaires à but non lucratif qui partagent une forte conscience sociale, politique et environnementale. Comme pour tous nos fournisseurs, ce choix est guidé par notre politique d'approvisionnement responsable, assurant que nos partenariats reflètent nos valeurs et soutiennent nos objectifs sociaux et environnementaux.

03 COMPENSATION DE L'EMPREINTE CARBONE

Actuellement, nous ne compensons pas directement notre empreinte carbone, mais nous explorons des stratégies pour le faire à l'avenir. Cela comprend l'évaluation des moyens par lesquels nous pouvons soutenir des plateformes ou initiatives qui non seulement compensent le carbone, mais qui renforcent également les communautés affectées par le changement climatique.

04 INNOVATION DURABLE

Nous soutenons l'innovation dans l'IA qui promeut une durabilité multidimensionnelle. Notre objectif est de garantir que l'utilisation de l'IA ait du sens et apporte une valeur ajoutée pour les communautés, nos membres d'équipe, et notre écosystème. Nous sommes conscient.e.s des limites des solutions technologiques et ne considérons pas l'IA comme une panacée. Au lieu de cela, nous veillons à ce que son utilisation complète et enrichisse nos actions là où cela compte le plus.

Nous sommes pleinement conscient.e.s de la limite des solutions technologiques et de l'importance de ne pas voir l'IA comme une solution globale. Nous mettons l'accent sur l'utilisation de l'IA comme un outil parmi d'autres, intégré dans une stratégie plus large qui inclut des approches humaines, éthiques et contextuellement adaptées.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET SOUTIEN

La Fondation s'engage à maintenir un dialogue ouvert et constructif avec les organisations soutenues ainsi qu'au sein de nos équipes, comités et conseil d'administration. Nous intégrons des questions sur l'utilisation de l'IA dans nos sondages annuels pour recueillir des retours essentiels, renforcer les interactions et assurer un usage équitable de l'IA. Les formations spécifiques à l'IA et la distribution d'outils technologiques adaptés sont prévues pour faciliter l'accès et l'efficacité de l'IA dans toutes les sphères de notre organisation. Cette démarche vise à enrichir les compétences de chacun et à soutenir activement nos objectifs stratégiques liés à l'IA, garantissant ainsi une participation proactive de tous les membres de la Fondation Béati dans notre mission philanthropique.

RÉPONSES AUX INCIDENTS

Pour gérer efficacement les incidents liés à l'IA, tels que les biais non intentionnels ou les fuites de données, la Fondation intégrera ces spécificités dans sa procédure générale de gestion des incidents. Cette intégration assurera une réponse rapide et coordonnée qui tire parti des processus existants, tout en ajoutant des mesures spécifiques pour les incidents liés à l'IA. La procédure inclura des étapes pour la notification immédiate des parties affectées, l'évaluation rapide de l'impact, la mitigation des dommages et la révision des pratiques pour prévenir de futurs incidents.



CONCLUSION

En conclusion, cette politique d'usage responsable de l'intelligence artificielle (IA) marque une étape importante dans le voyage de la Fondation vers l'intégration réfléchie et éthique des technologies émergentes dans notre mission. Elle réaffirme notre engagement à naviguer dans les complexités de l'IA avec une prudence, un équilibre et une responsabilité inébranlables, tout en reconnaissant le potentiel transformateur de ces outils pour accroître notre impact.

La mise en œuvre de cette politique est guidée par une volonté ferme d'utiliser l'IA d'une manière qui respecte nos valeurs fondamentales et renforce notre capacité à soutenir les communautés et les individus que nous servons. Nous sommes conscients que le paysage technologique évolue rapidement, et avec lui, les défis éthiques et pratiques auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi nous nous engageons à rester vigilant.e.s, critiques et adaptatifs, prêt.e.s à ajuster notre approche à mesure que de nouvelles informations et technologies deviennent disponibles et ce, à la mesure de nos capacités.

Nous reconnaissons également que notre compréhension et notre application de l'IA bénéficieront grandement d'un dialogue ouvert et continu avec toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires de nos programmes, les experts en technologie et éthique, et la communauté philanthropique dans son ensemble. Ce dialogue est essentiel pour garantir que notre utilisation de l'IA reste alignée sur les besoins et les aspirations des communautés que nous visons à soutenir, tout en naviguant de manière responsable dans les défis éthiques qu'elle présente.

Enfin, cette politique est un **engagement vivant**, un document qui évoluera en réponse aux avancées technologiques, aux retours d'expérience et aux discussions continues au sein de notre communauté et au-delà. Nous invitons toutes les parties prenantes à se joindre à nous dans cet engagement continu, à partager leurs perspectives et à contribuer à l'évolution de notre approche de l'IA. Ensemble, nous pouvons assurer que la Fondation reste à l'avant-garde de l'utilisation éthique et responsable de l'IA, en mettant la technologie au service du bien commun et en renforçant notre mission de soutien aux communautés à travers le monde. Notre voyage avec l'IA ne fait que commencer, et nous sommes résolu.e.s à le parcourir de manière réfléchie, responsable et toujours guidée par nos valeurs.

PARTIE 3 : ANNEXES



LEXIQUE 101 SPÉCIFIQUE IA

Pour aller plus loin, il est conseillé de consulter l'abécédaire de l'IA de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA)

Algorithme

une suite d'instructions ou de règles permettant à un ordinateur de résoudre un problème ou de réaliser une tâche spécifique, comme classer des données ou proposer des recommandations.

Apprentissage automatique (machine Learning)

une technique qui permet à une machine de "s'améliorer" et de prendre des décisions de manière autonome en analysant de grandes quantités de données et en apprenant des modèles qui s'en dégagent.

Biais algorithmique

des préjugés intégrés dans les systèmes d'IA, souvent issus de données partielles ou stéréotypées, qui peuvent générer des décisions inéquitables, notamment pour certaines communautés ou groupes.

Données

informations brutes utilisées par les algorithmes pour générer des analyses et des prédictions. Dans un contexte philanthropique, il peut s'agir de données démographiques, économiques ou d'impact social.

Explicabilité

la capacité de comprendre comment une IA a pris une décision. Une IA explicable est transparente et permet de vérifier les étapes qui ont mené à un résultat, ce qui est essentiel pour garantir la redevabilité

Intelligence artificielle (IA)

un ensemble de technologies qui permettent aux machines de réaliser des tâches nécessitant généralement l'intelligence humaine, comme la reconnaissance de voix, la prise de décision, et la détection de modèles complexes.

IA générative

une forme d'IA capable de créer du contenu, comme du texte, des images ou des sons, en s'inspirant des modèles de données précédents. Elle est utilisée dans la création de contenus pour la communication ou la production de documents.

IA prédictive

une forme d'IA qui utilise des données historiques pour prévoir des événements ou des comportements futurs, utile dans la philanthropie pour anticiper les besoins des communautés ou optimiser l'allocation des ressources.

Imputabilité (accountability)

le principe selon lequel les décisions prises par un système d'IA doivent pouvoir être attribuées à une personne ou à une équipe, garantissant que des responsabilités sont assumées en cas d'erreurs ou de préjudices.

Modération de contenu

l'utilisation de l'IA pour surveiller et gérer le contenu en ligne (commentaires, textes, images), souvent dans le but de prévenir la diffusion de contenus inappropriés. Elle peut toutefois poser des défis éthiques en termes de conditions de travail pour les modérateurs et modératrices.

Processus décisionnel assisté

une démarche où l'IA assiste, mais ne remplace pas, les décisions humaines, permettant de prendre des décisions éclairées tout en maintenant une supervision humaine pour garantir l'éthique.

Protection des données

pratiques et normes visant à protéger les informations personnelles des bénéficiaires, des donateurs et des partenaires, un aspect crucial dans l'usage de l'IA pour respecter la vie privée.

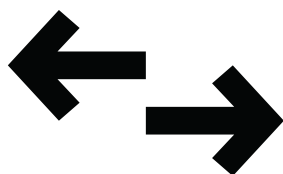
Transparence

la clarté sur la façon dont l'IA est utilisée, les sources de données et les étapes de prise de décision, afin de garantir la confiance des utilisateurs et bénéficiaires dans le fonctionnement du système.

Veille technologique

une surveillance continue des avancées dans le domaine de l'IA et des pratiques associées, afin d'intégrer les innovations pertinentes de manière éthique et durable.

ANALYSE DES RISQUES ÉTHIQUES D'USAGE ET NON-USAGE DE L'IA



Dans le cadre de notre engagement continu envers une utilisation éthique et responsable de la technologie, la Fondation Béal a élaboré une analyse succincte des risques éthiques associés tant à l'usage qu'au non-usage de l'intelligence artificielle (IA). Cette évaluation bien que non exhaustive; met en lumière la nécessité de maintenir un équilibre stratégique entre l'exploitation des avantages de l'IA et la gestion des risques potentiels qu'elle peut engendrer.

Nous reconnaissons les risques sérieux que l'usage de l'IA peut engendrer notamment en termes de biais algorithmique, de violation de la vie privée, de dépendance technologique ou de risques environnementaux importants mais l'IA offre aussi des opportunités significatives pour améliorer nos opérations, renforcer l'engagement et maximiser les retombées de nos initiatives. Un non-usage de l'IA pourrait également entraîner des inefficacités opérationnelles, un retard dans l'adoption technologique, et limiter notre capacité à répondre de manière proactive aux besoins changeants des communautés que nous servons. Les risques de non-usage incluent aussi des coûts opérationnels élevés, la limitation de notre impact par une sous-utilisation des données disponibles, et une possible perte d'opportunités d'innovation.

Pour chaque risque identifié, qu'il soit lié à l'usage ou au non-usage de l'IA, nous avons développé des stratégies de mitigation visant à garantir que notre utilisation de l'IA soit à la fois bénéfique et alignée avec nos valeurs fondamentales. Ces stratégies comprennent la mise en place de protocoles stricts de confidentialité, l'intégration de systèmes explicables, la formation continue de notre équipe, ainsi que la veille technologique active.

En fin de compte, notre objectif est de naviguer dans ce paysage complexe avec prudence et discernement, assurant que la technologie, et spécifiquement l'IA, renforce notre mission sans compromettre notre intégrité ou nos engagements éthiques. Ce cadre de gestion des risques éthiques est important pour maintenir la confiance de nos partenaires et des communautés que nous soutenons, tout en exploitant les avancées technologiques pour accroître notre efficacité et notre impact.

RISQUES D'USAGE

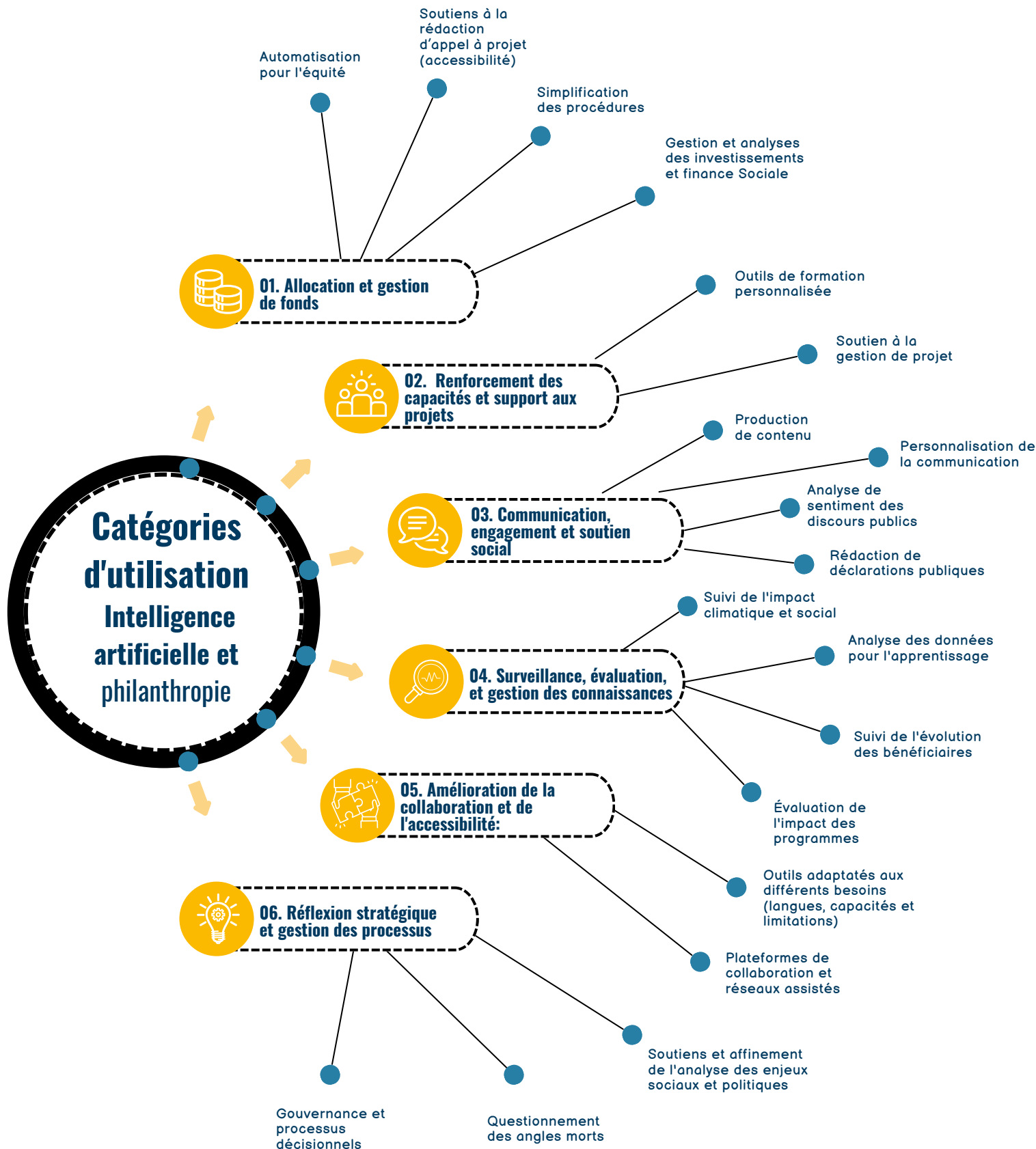
IA DANS LE SECTEUR PHILANTHROPIQUE

Risque éthique	Description	Exemple d'usage	Échelle d'impact négatif	Probabilité	Stratégies de mitigation	Notes et commentaires
Biais algorithmiques	Les algorithmes peuvent perpétuer ou amplifier des biais existants dans les données.	Sélection de projets à financer	4	Élevée	Non-usage dans la sélection des projets. Audits réguliers des algorithmes, diversification des jeux de données.	Importance de l'expertise externe pour évaluer les biais.
Violation de la vie privée	Utilisation inappropriée des données menant à une violation de la confidentialité.	Analyse des tendances sociales.	5	Élevée	Politiques strictes de confidentialité, anonymisation des données.	Sensibilisation et formation sur la protection des données.
Dépendance technologique	Réduction de la capacité de jugement humain due à l'IA.	Gestion des relations avec les donateur.rice.s.	3	Moyenne	Maintenir une balance entre décision automatisée et jugement humain.	Formation continue sur l'importance du discernement humain.
Déshumanisation du soutien	Perte du contact humain dans le secteur philanthropique.	Programmes d'accompagnement par IA.	4	Moyenne	Intégrer une dimension relationnelle dans les outils d'IA.	Accent sur les valeurs humaines dans toute intervention IA.
Manque de transparence	Opacité des décisions basées sur l'IA.	Attribution de fonds par IA.	4	Élevée	Développement de systèmes explicables et audits indépendants.	Communication claire sur le fonctionnement des algorithmes.
Amplification des inégalités	Favoritisme des projets "sûrs" basé sur des biais algorithmiques, exacerbant les inégalités.	Sélection des bénéficiaires de fonds.	4	Élevée	Critères de sélection diversifiés et inclusifs.	Veiller à une représentativité équitable dans les choix de financement.
Obsolescence des compétences	Dévalorisation de certaines compétences traditionnelles.	Automatisation des processus opérationnels.	2	Faible	Programmes de formation et de reconversion professionnelle.	Anticipation des évolutions des besoins en compétences.
Usage malveillant de l'IA	Utilisation de l'IA pour manipuler informations ou à des fins non éthiques.	Production de contenu généré par IA	3	Faible	Protocoles de sécurité renforcés, évaluation éthique des usages.	Vigilance constante et responsabilisation des équipes.
Responsabilité diluée	Difficulté à attribuer la responsabilité en cas d'erreurs d'IA.	Décisions prises par des systèmes d'aide à la décision.	3	Moyenne	Clarification des lignes de responsabilité, formation en éthique de l'IA.	Renforcement de la culture de responsabilité éthique.
Impact environnemental élevé	L'IA nécessite d'importantes ressources énergétiques, augmentant l'empreinte carbone de l'organisation.	Analyse de données massives pour suivi d'impact.	5	Élevée	Privilégier des outils d'IA écoénergétiques, limiter les opérations inutiles et adopter des stratégies compensatoires.	Collaborer avec des partenaires engagés pour réduire les impacts environnementaux.

RISQUES DE NON-USAGE

IA DANS LE SECTEUR PHILANTHROPIQUE

Risque éthique	Description	Échelle d'impact négatif	Probabilité	Stratégies de mitigation	Notes et commentaires
Coûts opérationnels élevés	Le non-usage de l'IA peut maintenir des coûts administratifs et opérationnels élevés.	3	Moyenne	Investissement stratégique dans les technologies IA pour réduire les coûts.	Réallocation efficace des ressources.
Retard technologique	L'absence d'adoption de l'IA peut conduire à un retard dans le maintien la pertinence technologique.	4	Élevée	Adoption progressive de solutions d'IA pour rester à la pointe de l'innovation.	Maintenir l'alignement avec les avancées du secteur.
Inefficacité opérationnelle	Le non-usage de l'IA peut entraîner des inefficacités dans la gestion des ressources et des processus, limitant l'optimisation des opérations.	4	Moyenne	Implémentation progressive de solutions d'IA pour l'automatisation des processus.	Maximiser l'efficacité pour rediriger les ressources vers les missions sociales.
Retard dans l'adaptation technologique	L'absence d'adoption de l'IA peut limiter la capacité de la fondation à intégrer des pratiques innovantes et efficaces.	4	Élevée	Veille technologique et adoption sélective de technologies d'IA adaptées.	Aligner les outils technologiques avec les objectifs stratégiques de la fondation.
Limitation de l'analyse de données	Sans l'IA, la capacité de la fondation à analyser de grandes quantités de données pour éclairer les décisions est réduite.	3	Moyenne	Formation des équipes en analyse de données et adoption ciblée de l'IA pour renforcer les capacités analytiques.	Utiliser l'IA pour une compréhension approfondie et une prise de décision basée sur les données.
Réduction de l'efficacité de l'engagement social	Ne pas utiliser l'IA pour soutenir nos efforts d'engagement social et ceux des groupes appuyés par la Fondation peut réduire notre capacité à amplifier leurs voix, à adapter nos stratégies aux enjeux émergents et à maximiser l'impact des initiatives de plaidoyer.	4	Élevée	Développer des stratégies d'engagement enrichies par l'IA pour améliorer la communication et la personnalisation.	Renforcer l'engagement grâce à des interactions plus pertinentes et efficaces.
Risques liés à la gouvernance	Ne pas utiliser l'IA pour améliorer les processus de gouvernance peut conduire à des décisions moins informées et potentiellement moins efficaces.	3	Moyenne	Intégrer des outils d'IA pour soutenir la prise de décision et la gestion des comités.	Améliorer la qualité des processus décisionnels à tous les niveaux de la fondation.
Manque de réactivité aux crises	L'absence de systèmes prédictifs basés sur l'IA peut retarder la réponse de la fondation aux crises émergentes ou aux opportunités.	4	Moyenne	Utilisation de l'IA pour développer des capacités prédictives et réactives face aux crises.	Être proactif plutôt que réactif grâce à l'analyse prédictive.
Perte d'opportunités d'innovation	Ne pas engager l'IA peut limiter la capacité de la fondation à innover et à répondre de manière adaptative aux défis sociaux changeants.	4	Moyenne	Encourager une culture d'innovation incluant l'exploration de l'IA pour de nouvelles solutions.	Promouvoir l'innovation pour un impact social accru.
Potentiel de transmission et d'influence limité	L'absence d'IA empêche la Fondation de partager des pratiques éthiques, limitant son influence positive sur l'élévation des standards sectoriels.	3	Faible	Adopter l'IA de manière éthique et transparente, puis transmettre ces pratiques aux partenaires et aux communautés.	Utiliser des canaux de communication pour diffuser les bonnes pratiques et encourager leur adoption dans le secteur.



BIBLIOGRAPHIE

« **Abécédaire de l'IA** | Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) », 11 septembre 2024.

AFP Québec - Association des professionnels en philanthropie. « **L'intelligence artificielle en philanthropie: principales utilisations, regard critique et études de cas** ». Consulté le 17 septembre 2024.

Angles morts de la gouvernance de l'IA. UNESCO [67808], Mila - Quebec Artificial Intelligence Institute. Paris, 2023.

Brightmine Editorial Team. « How to Create an AI Policy | How To | Tools », s. d.

Commission de l'éthique en science et en technologie. « **Regard éthique sur les effets environnementaux des technologies numériques au Québec** ». Consulté le 16 octobre 2024.

Déclaration de Montréal IA responsable. « **Déclaration de Montréal IA responsable** », s. d.

Diane, Alalouf. « Juillet 2023: **Philanthropie et intelligence artificielle** - Philab - UQAM ». Philab, 5 juillet 2023.

Gautrais, Vincent. « **Afin d'y voir clair: Guide relatif à la gestion des documents technologiques** ». Fondation du Barreau du Québec, 2005.

« **Glossaire de l'Obvia** | Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) », 4 novembre 2024

« **Intelligence artificielle: la philanthropie comme garde-fou** | Le Devoir ». Consulté le 19 septembre 2024.

« **La Charte numérique du Canada en action : un plan par des Canadiens, pour les Canadiens** ». Innovation, sciences et développement économique Canada, s. d.

Langlois, Lyse, Marc-Antoine Dilhac, Jim Dratwa, Thierry Ménissier, Jean-Gabriel Ganascia, Daniel Weinstock, Luc Bégin, et Allison Marchildon. « **L'éthique au cœur de l'IA** ». Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, octobre 2023.

« **Les organismes sans but lucratif et l'IA générative** ». Consulté le 17 septembre 2024.

Ce document est mis à disposition sous la licence **Creative Commons CC BY-NC-SA (Paternité (Parentalité)*- Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions)** | Cette licence offre les mêmes avantages que la précédente, mais elle exige également que toute œuvre dérivée soit distribuée sous la même licence CC BY-NC-SA, ce qui garantit que les travaux dérivés restent également non commerciaux.

(Parentalité)* = note de communication inclusive
Pour plus d'informations sur cette licence, [cliquez ici](#).

